



N° d'agrément formation
72 64 P 000 464

MASTER

MAE MANAGEMENT

Parcours INGÉNIERIE DE PROJET

N° habilitation de la formation
au RNCP : 20070790

Présentation de la formation

Année 2012

Public Cible

- Diplômés de niveau Bac +4¹ souhaitant acquérir une formation spécialisée, professionnelle et opérationnelle. Une maturité suffisante sera exigée de la part des candidats issus de la formation initiale, afin que d'une part, ils tirent pleinement profit de la fréquentation des participants bénéficiant déjà d'une expérience professionnelle et que d'autre part ils puissent contribuer aux débats.
- Salariés ou personnes en reconversion, cherchant à valoriser leurs acquis et à progresser grâce à une formation diplômante, alliant théorie et pratique.

Objectifs

- Former des chefs de projet au management de projet par l'acquisition de différents outils et de méthodes
- Former les apprenants à la conduite du changement
- Doter les apprenants des compétences nécessaires en matière d'animation des équipes

Philosophie et Moyens

- Alternance entre cours en *présentiel* et activité professionnelle en entreprise.
- **Diplôme d'état de niveau I (BAC+5)² délivré par l'IAE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour**
- Public varié (étudiants en fin de formation initiale, salariés, personnes en cours de reconversion...)
- Effectif de promotion limité
- Accompagnement de l'étudiant (système de tutorat)

Organisation

- L'ensemble des cours a lieu à l'ESTIA, Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, sur la Technopole Izarbel, à Bidart. L'ESTIA assure la coordination de la formation
- La durée totale de cours en "présentiel" est de 328 heures sur un rythme de douze sessions (neuf sessions de trois jours sur neuf mois + une session de quatre jours sur un mois + deux sessions de cinq jours sur deux mois)

Coût

Coût pédagogique pour les 328 heures d'enseignement : 6.000 euros (hors frais d'inscription universitaire de +/- 350€).

¹ Par diplômés à BAC+4, nous entendons les personnes titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalant à Bac+4 **ou les personnes bénéficiant d'une Validation des Acquis (VA85).**

² Dans le cadre de la réforme LMD, le master professionnel (BAC+5) remplace la maîtrise en un an suivie du diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.).

(Source Ministère de l'Education nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid305/master-professionnel.html>)



N° d'agrément formation
72 64 P 000 464



Unités d'enseignement (UE) de formation

UE 1

Ingénierie de projets (104h)

Responsable : Margaret ESTIVALET

Un projet, quel qu'il soit, se déroule dans le temps et doit respecter des étapes. La gestion de projet est fondée sur des principes, une démarche, des méthodes et des outils qu'il est indispensable de connaître et de maîtriser.

L'ingénierie de projet envisage le projet sous tous ses aspects (humains, techniques, stratégiques...). Elle doit permettre par une identification des forces, faiblesses et contraintes associées à tout projet et en s'appuyant sur les méthodes et outils adaptés de satisfaire au mieux aux objectifs fixés.

Objectifs

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant devra :

- Savoir gérer un projet et connaître les différents outils et approches existants
- Identifier le périmètre d'un projet dans la multitude des problématiques auxquelles l'entreprise est confrontée
- Proposer une démarche projet et choisir des méthodes et outils adaptés
- Maîtriser la gestion du cycle de vie du projet

Contenu de la formation

Plusieurs intervenants aborderont différents aspects suivants à travers de nombreux cas concrets :

- Projets et approche " qualité "
- Vision processus (planification...)
- Gestion financière et coûtence d'un projet (tableaux de bord, benchmarking...)
- Prise en compte des utilisateurs et des relations clients
- Gestion des risques liés au projet
- Plan de communication (vision stratégique et élaboration)
- Évaluation du projet

Évaluation

Le rapport écrit succinct devra décrire la démarche du projet d'application

UE 2

Management et Communication de projet (88h)

Responsable : Marion SAUMONNEAU

La conduite d'un projet nécessite la mise en place d'un travail d'équipe, de définir des objectifs communs, de faire adhérer les collaborateurs et partenaires aux valeurs, aux objectifs ou encore négocier et gérer les conflits. Dans un tel contexte pluridisciplinaire, la communication autour du projet est essentielle.

Il faut déterminer le mode de communication, oral ou écrit, mais également les buts, les objectifs, l'objet mais aussi les moyens grâce aux différents outils existants pour adapter son discours à son message et à son public.

Objectifs

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant devra :

- Savoir gérer sa communication
- Savoir maîtriser les situations, en particulier les situations difficiles ou de crise
- Acquérir des méthodes et outils de communication

Contenu de la formation

- Expression écrite et graphique
 - Acquisition des règles et outils de la bureautique avancée
 - Rédaction de rapports, mémos...
- Communication projet et expression orale
 - Les outils de la communication orale
 - La communication orale face au stress
- Gestion de crise

Évaluation

L'étudiant sera évalué sur :

- La présentation du rapport du plan de communication

UE 3

Management et psychosociologie de l'organisation (56h)

Responsable : Véronique PILNIERE

La conduite d'un projet au sein d'une entreprise ou d'un réseau de partenaires nécessite d'identifier le système au sein duquel le projet prend place et d'en définir les contours, les éléments, les relations et les modalités de fonctionnement.

Le chef de projet se doit d'identifier les différents acteurs qui vont intervenir tout au long du projet de façon ponctuelle ou permanente et de construire avec eux une vision partagée sur le projet pour favoriser leur implication, leur adhésion. Prévenir le stress de ses collaborateurs, favoriser le développement de leurs compétences sont tout autant de défis que le chef de projet se doit de relever.

Objectifs

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant devra être en mesure :

- D'évaluer les enjeux du projet pour l'organisation et ses acteurs
- De comprendre le fonctionnement d'un groupe
- D'identifier les mécanismes de coopération et de coordination
- D'identifier les phénomènes de pouvoir et les jeux d'influence
- De développer des stratégies de gestion d'un groupe (conduite de réunion, information et implication des personnes...)

Contenu de la formation

Plusieurs intervenants aborderont différents aspects relatifs au management et à la communication :

- Psychosociologie des organisations : apports théoriques
- Implication des acteurs
- Conduite et animation d'équipe (conduite de réunions...)
- Prévention du stress

Évaluation

L'évaluation reposera sur la constitution d'un rapport écrit sur le thème du projet de l'étudiant (environnement du projet : organisation et acteurs).

UE 4

Gestion de l'information et des connaissances (40 h)

Responsable : Iban LIZARRALDE

Aujourd'hui, l'expression « Knowledge Management » est couramment utilisée. La création et le développement des connaissances et des compétences deviennent des valeurs centrales et représentent un enjeu majeur pour les organisations. Favoriser la créativité et l'innovation, organiser le niveau collectif et encourager les attitudes positives de partage sont des bases nécessaires au développement de l'organisation apprenante. Il faut également savoir identifier, stocker, valoriser, transmettre et utiliser les bonnes informations au bon moment.

Objectifs

- Comprendre ce que sont les enjeux attachés à ces questions
- Comprendre ce que sont l'information, la connaissance, la compétence, l'apprentissage...
- Connaître de façon critique les principales méthodes et les principaux outils utilisés dans le domaine

Contenu de la formation

- De la gestion de l'information à la gestion des connaissances
 - Les concepts en jeu : data, information, connaissance, compétence, savoir-faire...
 - Types de compétences et types d'apprentissages
 - Réflexions épistémologiques : la « connaissance » peut-elle se gérer ?
 - L'entreprise apprenante : changement organisationnel et apprentissage
 - La place des représentations mentales et de l'affectif : culture, identité et praxis
 - L'importance du mode projet
- Transformations de l'entreprise, innovation et apprentissage
 - Le changement permanent, les nouvelles formes d'organisation et la place du projet
 - Les méthodes et outils orientés vers le développement des compétences
 - Exemples de « gestion des compétences » à destination du chef de projet

Évaluation

Sur la base de documents vidéos visualisés par l'étudiant, un travail de groupe sera demandé et fera l'objet d'une présentation orale.

UE 5

Gestion des démarches innovantes (40h)

Responsable : Aline DUPOUY

Derrière le mot « innovation » et l'intention d'innover, se cache une complexité béante dans laquelle il s'agit d'intervenir de façon décidée et intelligente. L'innovation est à considérer en termes de produits, de service, de marchés, de processus, d'organisation..., mais aussi sous l'angle des solutions de management, de gouvernance des organisations, des systèmes qui la favorisent et de la capacité et la volonté des personnes à faire différemment afin de faire évoluer leur savoir-faire et leurs connaissances. Ainsi, à côté de la prise en compte des éléments techniques et de contexte, il s'agit de construire la participation, la créativité et la prise d'initiatives.

Objectifs

- Sensibiliser à l'importance de l'innovation et de la créativité, comprendre la portée du slogan : « l'innovation, valeur cardinale » et le caractère intégré de l'innovation
- Susciter et mettre en œuvre sa créativité grâce à l'acquisition de méthodes et outils
- Savoir s'organiser pour favoriser et pérenniser le développement de projets innovants : Passer à l'acte et développer l'innovation dans les entreprises et organisations. « Comment s'y prendre ? », question cruciale.

Contenu de la formation

- Types d'innovation : produit, produit-service, technologique, mercatique, organisationnelle, sociale, intra-entreprise, inter-entreprise, territoriale...
- Aspect processuel et transversalité : innovation et gestion du changement (processus, réseaux, projets...)
- Management des projets d'innovation : cycles de vie, fonctionnement des équipes, intégration des risques et de la sécurité, du développement durable et de diverses contraintes, évaluation des processus d'innovation
- Les méthodes et outils de l'innovation (méthode de créativité, méthode ASIT...)
- Mise en œuvre de sa créativité au travers d'exercices applicatifs et créatifs

Évaluation

L'évaluation reposera sur la déclinaison des techniques, processus et outils présentés en cours (ou connus par ailleurs) sur le projet d'application de l'étudiant (ou de plusieurs étudiants) au travers de la rédaction d'un rapport de module.

UE 6 : PROJET D'APPLICATION

Responsable : Stéphanie MINEL

Le projet d'application est mené par l'étudiant dans l'organisation (entreprise, administration, association...) à laquelle il appartient. Le projet d'application est validé par la responsable pédagogique de la formation et doit être également entériné par l'organisation.

L'organisation assigne des objectifs précis à l'étudiant dans la conduite du projet d'application. Ils sont répertoriés dans la fiche projet que remet l'étudiant au responsable de cette UE au cours de la première session de la formation. Parallèlement, il lui est demandé de mettre en œuvre les cours théoriques et de prendre du recul par rapport à son activité de chef de projet. Cette partie est développée dans le rapport écrit final et au cours de la soutenance orale finale.

Le projet d'application est mené durant le stage qui se déroule en alternance pendant la période de formation. Le stage pratique est d'une durée minimale de 150 heures.

Objectifs généraux

A l'issue de la conduite du projet, l'étudiant sera en capacité de conduire un projet en particulier :

- En matière d'ingénierie de projets (méthodologie...)
- En matière de communication (interne et externe)
- En matière de gestion d'équipes
- En matière de compétences comportementales

Évaluation

L'évaluation de cette UE est effectuée lors de l'examen final :

- D'une part sur la pertinence du rapport écrit final concernant la démarche, les outils et méthodes utilisés ainsi que la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant.
- D'autre part sur la qualité de la soutenance orale finale.